



grandir

ensemble



LE MAGAZINE D'ACTION ENFANCE
N° 93 / mars 2017

www.actionenfance.org

Le lien avec les parents,
une alchimie complexe
p. 08

04

FRÈRES ET SŒURS

Un socle
pour grandir



14

Relais Jeunes Touraine :
des activités pour être
ensemble

Grandir ensemble

28, rue de Lisbonne, 75008 Paris /
Tél. : 01 53 89 12 34 /
Fax : 01 53 89 12 35 /
CCP 17115-61 Y Paris.

Directeur de la publication :
Pierre Lecomte.

Responsable éditoriale :
Isabelle Guénot.
Rédaction : Géraldine Dao,
Isabelle Guénot.

Crédits photos :
ACTION ENFANCE, Gettyimages,
Plainpictures, DR.

Conception graphique
et réalisation : Unédite.
Impression : Imprimerie
La Galiote-Prenant.
Imprimé sur Condat 90 g.
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2017.
ISSN : 1624 4540.



04

Frères et sœurs,
un socle pour grandir

03 / L'événement

→ Monts-sur-Guesnes : Inauguration
remarquable

04 / Le dossier

→ Frères et sœurs, un socle pour grandir
→ Le Village, lieu de ressourcement
pour frères et sœurs

08 / Se reconstruire

→ Le lien avec les parents,
une alchimie complexe

10 / Comprendre

→ Avancer, à la mesure de chacun

11 / La Fondation et vous

→ Noël généreux du *Figaro*
→ Enquête Donateurs :
merci pour vos réponses
→ Chanson *Mon Village* :
une collecte à succès et un concert privé
→ Année scolaire 2015-2016 :
Palmarès des boursiers
→ Legs : envie de transmettre

14 / 90 jours

→ Relais Jeunes Touraine :
des activités pour être ensemble
→ Soissons : un loto riche en lots
→ Les Ateliers Léon à Amilly
→ Noël féerique à Amboise
→ Le Noël de l'Élysée
→ Projet Hand'chiens à Bar-le-Duc
→ Le piano à queue du Village
→ Une allée neuve

Pour des raisons de confidentialité,
nous avons modifié les photos et les prénoms
des enfants de nos articles.



Être frères et sœurs, c'est compter les uns pour les autres

– Parrain de la Fondation depuis 2004, je suis sensible à l'accueil des frères et sœurs, appartenant moi-même à une grande fratrie de huit enfants.

Le dossier de ce numéro me touche donc particulièrement : en expliquant ce qu'est une fratrie, il montre tout l'intérêt d'être frères et sœurs lorsque survient un placement. La fratrie est un lieu de transmission offrant à chacun la possibilité de s'inscrire dans une histoire, en se confrontant à l'autre pour trouver sa place. Car, même si nous avons reçu la même éducation, chacun est différent et notre rang d'arrivée va aussi nous déterminer dans la vie, pour la vie. Mes frères et ma sœur sommes très rapprochés en âge et les relations n'ont pas toujours été pacifiques. Pour ma part, j'ai eu des relations très conflictuelles avec mon frère cadet de 18 mois. L'esprit de compétition, les jalousies sont des phénomènes normaux au sein d'une fratrie. C'est même sain : le conflit doit être exprimé.

Néanmoins, j'ai toujours considéré que le fait d'avoir des frères et sœurs, c'était avoir des amis pour la vie. Aujourd'hui, nous partons chaque premier week-end de juillet tous ensemble en randonnée et nous avons conclu un pacte : celui de rester toujours proches. Mes frères et ma sœur restent mes premiers soutiens. En permettant aux fratries de grandir ensemble dans ses Villages d'Enfants, ACTION ENFANCE offre cette continuité du lien fraternel dans la vie des enfants. Celle-ci est d'autant plus nécessaire que leur courte existence a souvent été « cabossée ». Leur reconstruction passe par un travail avec les frères et sœurs, mais aussi avec leurs parents, associés à toutes les décisions les concernant, comme l'impose la loi. Selon les profils des parents, ce lien peut être fragile. La présence de la fratrie est alors une ressource inestimable et les équipes éducatives d'ACTION ENFANCE portent toute leur attention à la préserver.

Le travail de la Fondation contribue ainsi à offrir aux enfants qu'elle accueille une stabilité pour qu'ils aient la vie la plus normale possible. Grandir avec ses frères et sœurs est essentiel pour se construire. Je suis très heureux de participer au développement de ces enfants en poursuivant mon engagement auprès d'ACTION ENFANCE.

Marc Lièvremont,
parrain d'ACTION ENFANCE
Ancien entraîneur de l'équipe de France de Rugby



l'événement

LE FAIT MARQUANT
DU TRIMESTRE

chiffres
clés

MONT-SUR-GUESNES (86)

Inauguration remarquable

— Le nouveau Village d'Enfants de Monts-sur-Guesnes a été inauguré le 2 décembre 2016. Un événement marquant pour la Fondation : près de 300 personnes étaient venues découvrir l'établissement, reconnaissant ainsi la pertinence du travail d'ACTION ENFANCE depuis 60 ans.

Par une belle journée d'hiver, le Village de Monts-sur-Guesnes, dans le département de la Vienne, a été inauguré

en présence de Bruno Belin, Président du Conseil départemental de la Vienne, d'Alain Bourreau, Maire de Monts-sur-Guesnes, de Pierre Lecomte, Président d'ACTION ENFANCE, d'Alain Fouché, sénateur de la Vienne, de Véronique Massonneau, députée de la Vienne, de Franck Métivier, Secrétaire Général de la Sous-Préfecture de Châtellerauld, de Daniel Hofnung, président de Logiparc, le bailleur social du Village, ainsi que des représentants du siège et des établissements de la Fondation, du personnel du Village, des représentants du tissu associatif et culturel, des partenaires médicaux, des donateurs de la région mais aussi d'autres départements... « L'organisation de cette journée a été réalisée en collaboration avec le Conseil départemental de la Vienne qui a généreusement participé aux frais, explique Isabelle Guénot, responsable de la communication institutionnelle à la Fondation. C'est une belle réussite : près de 300 personnes se sont déplacées. Leur participation chaleureuse et enthousiaste nous a permis de comprendre que ce Village d'Enfants était attendu à bras ouverts. Je suis convaincue que les enfants vont être bien accueillis et intégrés avec bienveillance à la vie de la commune. »

Des enfants attendus...

Le charisme de Bruno Belin, Président du Conseil départemental de la Vienne, qui a

largement impulsé cette convivialité, a su transmettre son enthousiasme et sa conviction à l'ensemble des personnes ayant accompagné le projet. Il faut dire qu'un Village d'Enfants d'ACTION ENFANCE était très attendu dans le département, son modèle d'accueil de frères et sœurs répondant précisément aux problèmes de placement dans le Nord de la Vienne. « Aujourd'hui, nous sommes en mesure d'orienter de nombreuses fratries dans le département. Ce que l'on ne pouvait pas faire auparavant, précise Aurélie Roche, référente du Village d'Enfants pour l'Aide Sociale à l'Enfance de la Vienne. Car des fratries de cinq enfants placés dans des familles d'accueil, ce n'est pas possible... »

... dans un lieu conçu pour eux

Le Village est conçu comme un lieu d'habitation pour les enfants et les éducatrices/teurs familiaux mais aussi un lieu de travail pour ces derniers. Une des spécificités des maisons des Villages d'Enfants consiste à faire vivre, sous le même toit, des enfants et leurs éducateurs plusieurs jours consécutifs. Permettre aux adultes d'investir cette maison tant personnelle-

ment que professionnellement est un défi. L'architecture y contribue en identifiant, par exemple, le bureau des éducateurs comme un espace de travail au sein de la maison. « Tout le monde a également remarqué l'accueil particulièrement chaleureux des voisins du Village d'Enfants. Ils font déjà partie de la grande famille du Village : c'est une aubaine pour tous les enfants qui y vivent », conclut Isabelle Guénot.



BRUNO BELIN,
Président du Conseil départemental de la Vienne.

« C'est l'exemple type que quand vous avez de beaux projets, les gens s'y retrouvent, y participent, les portent et en font, comme c'est le cas aujourd'hui, un vrai succès. »

L'Aide Sociale à l'Enfance dans la Vienne

1141 enfants placés dont
611 en famille d'accueil
et 254 mineurs
non accompagnés

301 assistants familiaux
accompagnent de façon
permanente des mineurs
ou des jeunes de moins
de 21 ans qui, pour
des raisons majeures,
ne peuvent demeurer
dans leur famille

1035 mesures
d'accompagnement
à domicile

46 millions d'euros consacrés
par le Département
à la Protection de l'Enfance
en 2016

730 habitants en 2013 à
Monts-sur-Guesnes

— Préserver les liens entre frères et sœurs permet d'atténuer le traumatisme du placement. Pourtant, dans certains cas, décider de séparer une fratrie peut s'avérer plus positif pour la construction de chacun. Comment ACTION ENFANCE, dont une des spécificités est l'accueil de fratries, concilie ces deux positions ?

Frères et sœurs



Un socle pour grandir



Les trajectoires individuelles ne se considèrent pas seulement selon un axe vertical (la transmission, ou non, par nos père et mère, et par les générations précédentes), mais également selon un axe horizontal en fratrie. Chacun de nous est modelé, ou bosselé, par ses frères et sœurs, et continue, même adulte, à voir le monde à travers le prisme des relations fraternelles.

LA FRATRIE, EXPÉRIENCE DE L'ALTÉRITÉ

En France, la loi relative au maintien des liens entre frères et sœurs du 30 décembre 1996 prévoit que « *l'enfant ne doit pas être séparé de ses frères et sœurs, sauf si cela n'est pas possible ou si son intérêt commande une autre solution* » (article 371-5 du Code civil).

« *La fratrie, c'est un socle de construction pour un enfant*, souligne Anne-Catherine Vivien, psychologue au Village d'Enfants de Soissons. *De là surgissent les premières émotions qui vont permettre à l'enfant de grandir.* » Avoir des frères et sœurs facilite la possibilité de s'inscrire dans une histoire, d'avoir une identité familiale mais aussi de faire l'expérience de l'altérité.

RENDRE POSSIBLE LE LIEN FRATERNEL

Les relations fraternelles constituent une ressource pour le développement de l'enfant. Encore plus lorsque celui-ci est privé de ses parents. « *Nous partons de l'idée qu'on ne peut pas déraciner l'enfant de tout*, explique Sandrine Weltman, directrice de l'action éducative d'ACTION ENFANCE. *Nous devons rendre possible ce lien fraternel.* »

D'autant que le placement est rarement vécu comme un soulagement. Le soutien de la fratrie est alors très important. De plus, travailler sur les raisons du placement avec une fratrie vivant sous le même toit est très intéressant : les interférences entre frères et sœurs sont toujours instructives et les enfants comprennent mieux leur situation lorsque les faits énoncés viennent de l'intérieur de la fratrie.

REDONNER SA PLACE À CHACUN

Toutefois, il n'y a pas toujours de la bienveillance dans une fratrie. Modérée, la rivalité fraternelle permet de faire l'expérience de ses désirs avec, en toile de fond, l'enjeu de l'amour de ses parents. La difficulté est de parvenir à différencier ce qui est de l'ordre de la jalousie normale et ce qui est préjudiciable au climat de l'ensemble du groupe.



Nous connaissons tous des frères ennemis et nous avons souvent constaté que l'inimitié était apparue dans l'enfance ou durait depuis toujours. Bien des adultes, qui aujourd'hui aiment tendrement leurs frères et sœurs, ont vécu dans leur enfance sur un pied de guerre continu.

Sigmund Freud, L'interprétation des rêves.

Dans un Village d'Enfants, une des préoccupations quotidiennes des éducateurs familiaux est de renforcer les liens fraternels des enfants tout en permettant à chacun de grandir individuellement. Parfois, concilier ces deux axes est difficile.

« Lorsque nous accueillons un enfant, il existe des enjeux de positionnement donné par les parents avant le placement, reprend Sandrine Weltman. Cela entraîne des situations qui peuvent être néfastes pour la fratrie. » Il y a les aînés habitués à endosser le rôle de mère ou de père, ceux qui vont porter la responsabilité du placement, ceux encore qui sont les gardiens de l'histoire familiale, voire de ses secrets. Dans ces cas, décider de placer les frères et sœurs dans des maisons distinctes peut s'avérer nécessaire pour remettre l'enfant à sa place et lui permettre de cheminer sur les raisons du placement, lui donnant ainsi toutes les chances de bien grandir.

(RE)TISSEZ LES LIENS

« Nous séparons s'il y a eu un abus et suite à une recommandation de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou du foyer d'observation, souligne Chérifa Chambazi, directrice du Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse. Sur dix-huit fratries, nous en avons cinq qui ne vivent pas dans la même maison,

Frères et sœurs à la Fondation en 2016

197 fratries⁽¹⁾

Taille moyenne d'une fratrie : entre deux enfants (46 % des fratries) et trois enfants (32 %).

En moyenne, deux fratries cohabitent dans une maison de six places. Certaines fratries sont accueillies au sein de plusieurs établissements de la Fondation en raison du départ d'un aîné vers un Foyer d'adolescents, par exemple.

(1) Fratrie dans le sens « enfants accueillis à la Fondation ». En effet, les fratries peuvent être plus importantes (frères et sœurs placés dans d'autres établissements, au domicile des parents ou bien majeurs).

mais grâce à la spécificité du Village, ils se voient sans vivre sous le même toit. » Les éducateurs familiaux veillent à se poser avec chacun des enfants, sans rompre totalement le lien avec leurs frères et sœurs vivant à proximité. « Nous accueillons une fratrie de quatre enfants âgés de 8 à 12 ans, explique Marie-Claire Carof, directrice du Village d'Enfants de Boissettes, en Seine-et-Marne. Les relations entre eux étaient devenues si violentes que nous avons pris la décision d'installer chacun dans une maison différente. » Aujourd'hui, les relations s'apaisent : ils ont réussi à jouer ensemble dans une comédie musicale.

« Nous les réunissons quand les enfants en ont envie : cela peut être pour le baiser du soir, le déjeuner du dimanche, ou à l'occasion d'un court séjour, indique Chérifa Chambazi. Ces temps sont l'occasion d'observer ce qui se joue entre les enfants et d'évaluer l'évolution de la situation. »

CRÉER DES SOUVENIRS COMMUNS

Sur le plan éducatif, il s'agit d'accompagner les frères et sœurs en les différenciant, sans les comparer, afin que chacun d'eux puisse trouver une place au sein de leur fratrie, dans la maison et, plus tard, dans la société.

« La difficulté pour les équipes éducatives est de veiller à ce que les relations soient toujours positives. La façon dont les éducateurs vont intervenir dans les disputes entre frères et sœurs en dit souvent long sur la place qu'ils ont eue, eux-mêmes enfants, au sein de leur propre fratrie », précise Chérifa Chambazi. Des réunions de synthèses, des analyses de la pratique et des entretiens avec les psychologues, vont aider les éducateurs familiaux à prendre du recul concernant les situations les plus délicates.

« L'objectif est de permettre aux frères et sœurs que nous accueillons d'avoir des souvenirs d'enfance. En ce sens, le travail effectué sur les liens fraternels est un levier éducatif car ces liens perdurent toute une vie », conclut Sandrine Weltman.

— Les éducateurs familiaux doivent composer avec des situations de fratries très différentes. Entre amour et friction, leur travail consiste à trouver le juste équilibre favorable à tous les habitants de la maison afin que chacun puisse s'épanouir et grandir.

Le Village, lieu de ressourcement pour frères et sœurs



MICHEL DELALANDE, DIRECTEUR DU RELAIS
JEUNE TOURAINE (RJT) ET DU SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF (SAE) D'AMBOISE

INDRE-ET-
LOIRE
[37]

« Ouvrir la voie »



« Les jeunes arrivent au RJT à partir de 14 ans et intègrent le SAE à 16 ans. Au début, c'est un déracinement, surtout lorsque l'adolescent a vécu 10 ans dans un Village d'Enfants et qu'il y laisse des frères et sœurs. Au Relais Jeunes Touraine, nous allons observer sa capacité à l'indépendance. En concertation avec le Village, nous mettons en place une organisation particulière pour que l'ensemble de la fratrie puisse rencontrer les parents en même temps en fonction des droits de visite et d'hébergement décidés

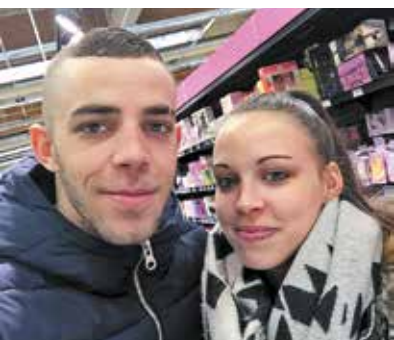
par le juge. Pendant la semaine, le jeune est seul, sans ses frères et sœurs. Nous facilitons les échanges afin qu'il puisse les appeler et les rencontrer régulièrement. Il peut aller les voir le mercredi au Village, mais aussi passer quelques jours avec eux à Noël ou pendant les vacances. Le Village reste un repère. Le plus grand va témoigner, auprès de ses frères et sœurs, de ce qu'il vit au RJT. C'est rassurant pour eux. Lorsque le jeune a son appartement, il peut les inviter chez lui. Il leur montre que l'on peut sortir du Village et se projeter dans l'âge adulte, après 18 ans. Nous avons l'exemple de jeunes qui, une fois majeurs, sont devenus soutiens de famille pour les plus petits. Il peut arriver aussi qu'une séparation soit nécessaire, notamment lorsqu'il y a un risque d'abus sexuel. Certains frères et sœurs souhaitent aussi sortir de la fratrie car ils ne la supportent plus. L'éloignement permet alors un travail approfondi avec un psychologue, en rapport avec la problématique familiale. Cet accompagnement préserve le lien et permet d'éviter la rupture. »

CHARLOTTE ET MATHIEU, 25 ET 24 ANS,
PLACÉS AU VILLAGE D'ENFANTS D'AMBOISE
PUIS AU RELAIS JEUNES TOURAINE (RJT)

INDRE-ET-
LOIRE
[37]

«Compter l'un sur l'autre, compter l'un pour l'autre»

« Nous avons été placés à l'âge de 13 et 14 ans suite à des violences conjugales auxquelles nous assistions entre notre mère et notre beau-père. Nous avons aussi une grande sœur : majeure, elle avait déjà quitté la maison. Nous avons été accueillis au Village d'Enfants



d'Amboise puis au Relais Jeunes Touraine dans une maison d'adolescents de neuf jeunes. Nous étions très fusionnels. À notre arrivée, nous avons même prévu de nous enfuir pour retourner chez notre mère, malgré le climat de violence. Nous ne nous en rendions pas compte, nous l'avions toujours vécu. Au fil du temps, nous avons compris

qu'il n'était pas néfaste pour nous de vivre au Village et au RJT. Les éducateurs qui nous entouraient étaient là pour nous aider. Nous avons travaillé avec une psychologue sur les raisons de notre placement. Nous avons progressivement compris que nous étions mieux ici que chez notre mère, que nous n'y retournerions probablement pas et qu'il fallait qu'on s'en sorte tout seuls, en s'appuyant l'un sur l'autre. Nous sommes restés très soudés avec les équipes du Village. Mais aussi avec notre grande sœur. Elle a aujourd'hui 31 ans et c'est notre deuxième maman. À l'âge de 18 ans, nous avons signé un Contrat Jeune Majeur avec le Département et la Fondation : nous avons pu avoir, l'un après l'autre, notre appartement. Progressivement, nous sommes devenus autonomes. Être placés ensemble, c'était un repère, nous n'étions pas seuls. Aujourd'hui, nous conservons de bonnes relations avec nos parents : même si leur situation familiale n'a pas changé, quant à nous, nous avons avancé. »

**« Si nous avons besoin d'un
lieu neutre, nous pouvons
organiser des visites encadrées
avec les fratries à l'ERPE, l'Espace
Rencontre Parents-Enfants. »**

**Michel Delalande,
Directeur du Relais Jeune Touraine (RJT)**

LUDIVINE GADET,
ÉDUCATRICE FAMILIALE À CESSON

SEINE-ET-
MARNE
[77]

«Privilégier la qualité du lien»



« Je travaille dans une maison composée de deux fratries de deux enfants et de deux jeunes filles ne vivant pas avec leurs frères et sœurs. La première fratrie, composée d'un garçon de 6 ans et d'une fille de 8 ans, est très protectrice. Il s'agit d'un premier placement prévoyant uniquement des droits de visite avec les parents.

Les enfants sont très soudés. La seconde fratrie est constituée de deux sœurs âgées de 7 et 10 ans. De pères différents, elles ont une petite sœur encore au domicile. Elles sont comme chiens et chats. Nous observons des moments de grande complicité et des moments explosifs. Mais cela reste maîtrisable, sans rien d'inquiétant. Une des petites filles accueillie seule est la cadette d'une fratrie dont les frères et sœurs ont déjà quitté le Village d'Enfants. Le dernier est parti de la maison il y a un an et la fillette a connu des angoisses liées à l'abandon. Nous l'avons encouragée à entretenir le lien, à appeler ses frères et sœurs... Au bout de quelques mois, les contacts sont devenus réguliers et, aujourd'hui, leur relation est forte. La seconde jeune fille accueillie seule est âgée de 13 ans. Elle a un frère et une sœur placés dans deux autres maisons du Village. Ils ont été séparés car ils souffrent tous les trois d'un retard de développement qui alourdit la situation et ne favorise pas la création de relations constructives. Une fois par semaine, nous les réunissons autour d'un repas ou d'un goûter. À Noël, nous avons rassemblé la fratrie : cela leur a fait du bien, les deux sœurs ont pu dormir dans la même chambre. Nous organisons également des sorties en forêts, à la patinoire. C'est difficile de maintenir le lien car cette fratrie ne connaît pas de vraie relation fraternelle. Ils peuvent passer dix jours sans se voir et sans demander de nouvelles les uns des autres. Au quotidien, dans la maison, nous arrivons à vivre "comme une vraie famille". Un lien affectif s'est créé entre tous. En les observant, je retrouve ma propre enfance. »

— Pour s'épanouir, l'enfant a besoin d'exister dans son histoire familiale tout en y intégrant ses parents tels qu'ils sont et en bénéficiant d'un environnement chaleureux, attentif et bienveillant. S'il a la garantie que l'on respectera ses parents et son lien avec eux, il pourra envisager d'investir des relations nouvelles avec les adultes qui l'accueillent. Les professionnels de la Protection de l'Enfance doivent composer avec divers profils de parents, des plus conciliants aux plus opposants. Pour ACTION ENFANCE, le défi est d'associer les parents tout en protégeant les enfants de relations nocives.



Le lien avec les parents, une alchimie complexe

→ « Si la relation entre parents et enfant se déroule toujours sous le regard d'un tiers – un regard social – en Protection de l'Enfance, ce regard s'est incarné en un juge, qui a décidé que ces parents-là ne pouvaient pas continuer à élever leur enfant et a choisi de confier celui-ci à des "suppléants", explique Nadège Séverac, sociologue. Un paradoxe s'installe alors : les enfants sont supposés retourner chez eux or le dispositif de prise en charge prévoit extrêmement peu d'espaces et de temps pour faire évoluer ces parents qui ont perdu le contact quotidien avec leur enfant. Il revient donc aux éducateurs familiaux d'essayer de tisser un lien de confiance avec ces parents qui peuvent éprouver un sentiment d'injustice et réagir avec hostilité. Il convient de soutenir la relation parent-enfant, mais aussi de savoir porter un regard qui pose une limite quand les parents reprennent des comportements toxiques. » Parfois, c'est une position d'équilibre.

FACILITER L'ADHÉSION DES PARENTS

Définir les modalités d'association avec les parents est donc extrêmement complexe pour les équipes éducatives. « Même si les enfants sont placés à la Fondation sur un terme plutôt long (en moyenne 5 ans), avec des situations familiales où il y a maltraitance, et donc un retour en famille à priori compromis, l'autorité parentale est maintenue », indique Nasser Abdelaziz, directeur du Village d'Enfants de Soissons dans l'Aisne. Le maintien de cette autorité parentale impose à l'établissement de créer,

autant que possible, des liens avec les parents afin de faciliter leur accord, que ce soit pour l'orientation scolaire de leur enfant, les soins médicaux qui sortent du quotidien, les invitations chez les amis, etc. Une adhésion souvent difficile à obtenir, surtout quand il s'agit d'un premier placement. « Prendre en considération la souffrance, la mettre en mots, reconnaître les difficultés des parents, certes, mais les reconnaître comme parents de leurs enfants ; voilà le travail nécessaire qu'il y aura à faire dans le traitement de la séparation au cours du placement. Le travail avec la famille ne doit pas nous apparaître comme un privilège ou une exception, mais comme une nécessité impérieuse, si nous ne voulons pas que le placement soit



Malgré toutes leurs difficultés, les parents en savent plus que nous sur leurs enfants. »

Sandra Macé, directrice
du Village d'Enfants d'Amilly.



Il faut donner leur place aux parents en fonction de leurs droits. Nous devons prendre le temps d'échanger, même si les parents sont dans l'opposition.»

Nasser Abdelaziz, directeur du Village d'Enfants de Soissons.

traumatisme, rupture, aliénation... quand cela est possible », expliquent les psychologues de la Fondation.

Les équipes éducatives doivent aussi composer avec des profils de parents très variés. « *J'en distingue trois, explique Sandra Macé, directrice du Village d'Enfants d'Amilly dans le Loiret. Ceux avec des pathologies lourdes, qui impliquent une distance relationnelle avec leurs enfants au risque qu'ils ne soient eux-mêmes perturbés psychologiquement ; ceux qui n'ont pas de droit de visite et d'hébergement en raison d'événements graves (une incarcération, par exemple), mais suffisamment coopératifs pour permettre aux éducateurs familiaux de comprendre les problématiques des enfants ; ceux qui sont conciliants d'emblée et avec lesquels nous pouvons progresser.* »

DIRE LES CRAINTES

Pour permettre à l'enfant de s'épanouir et l'aider à comprendre les raisons de son placement, les équipes éducatives s'organisent pour favoriser le travail avec les familles, quel que soit leur profil. Par exemple, à l'arrivée des enfants au Village, les parents sont invités à le visiter. « *Nous en profitons pour discuter avec eux des axes d'éducation de leur enfant. Il s'agit de les maintenir dans leur rôle de parents car souvent ils ont l'impression d'être dépossédés* », souligne Nasser Abdelaziz. Des réunions de synthèse avec des points réguliers sur l'évolution des enfants sont également programmées. Ces temps d'échanges permettent d'aborder les raisons du placement, l'accompagnement et de formuler les interrogations.

Parfois, les parents ne se déplacent pas. Les établissements continuent de les solliciter régulièrement par courrier pour ne pas les tenir à l'écart.

SENSIBILISER AUX BESOINS DE L'ENFANT

Les parents sont également conviés aux réunions scolaires ou médicales qui concernent leur enfant. Si

les parents n'adhèrent pas, c'est complexe. « *Notamment quand l'enfant a besoin d'une réorientation scolaire, ajoute Nasser Abdelaziz. L'accord des parents est indispensable. S'ils refusent, nous faisons appel à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et nous réitérons les demandes jusqu'à ce que les parents viennent. En dernier recours, nous sollicitons le juge pour obtenir l'autorisation d'orienter l'enfant. Mais c'est très rare.* »

Au quotidien également, le lien est présent, notamment lorsque les parents appellent leurs enfants au téléphone : les éducateurs familiaux prennent le temps d'échanger avec les enfants avant et après l'appel.

« *Nous tentons de sensibiliser les parents aux problèmes de leur enfant, reprend Sandra Macé. Si ce que nous mettons en place pour lui n'a pas de sens pour les parents, notre travail avec l'enfant peut être anéanti.* »

APAISER LES TENSIONS

Quand les parents sont dans l'opposition au placement, les enfants se retrouvent dans un conflit de loyauté qui les empêche de se poser. « *Nous avons le cas d'une mère qui souffre de troubles psychologiques lourds, explique Sandra Macé. Nous avons essayé de l'associer au projet de ses enfants âgés de 6 et 7 ans, de recueillir auprès d'elle des informations les concernant. Mais cela ne s'est pas révélé constructif. Ses troubles l'ont même amenée à s'en prendre physiquement à un éducateur.* » Dans certaines situations, les équipes éducatives sont obligées de tenir les parents à distance. Trop virulents, ceux-ci peuvent déstructurer la personnalité de leurs enfants.

Les éducatrices/teurs familiaux doivent observer une vigilance particulière afin de ne pas entrer en conflit ouvert avec les parents. C'est un défi important pour permettre aux enfants de grandir le plus sereinement possible.

Avancer, à la mesure de chacun



— En 2011, quatre frères et sœur, tous déficients intellectuels, ont été placés dans un Village d'Enfants. Comment l'équipe éducative réussit à gérer leur situation familiale, très complexe, tout en maintenant un lien avec les parents ?

Vincent, 17 ans, Mathieu, 15 ans, Julie, 14 ans, et Étienne, 11 ans, sont arrivés au Village d'Enfants il y a cinq ans. « C'est un profil de fratrie très particulier, expliquent la directrice du Village et une des chefs de service. Les quatre enfants sont déficients intellectuels, à des degrés divers, et ont un dossier MDPH⁽¹⁾. Cette déficience est acquise, et non innée, c'est-à-dire qu'elle est le résultat du peu de stimulation reçue tout petits ». Le lien parental n'a pas pu être établi, les parents étant dans une grande pauvreté intellectuelle, ayant du mal à garder un emploi, pouvant s'alcooliser, avoir des attitudes déplacées envers les enfants, sans vraies règles à la maison et vivant au jour le jour. « Ni maltraitance, ni violence conjugale, juste un cadre de vie qui n'est pas adapté pour des enfants, d'où la grande difficulté pour les parents et les enfants d'accepter le placement, explique la chef de service. Délétère, le climat familial n'offre pas aux enfants les bons repères pour bien grandir. » Au début, les parents bénéficiaient de droits d'hébergement, mais à chaque fois

que les enfants revenaient au Village, leurs éducatrices/teurs familiaux observaient des comportements sexualisés. Il a donc été décidé de réduire les visites chez les parents, celles-ci devant avoir lieu désormais en présence d'un Technicien d'Intervention Sociale et Familiale.

SÉPARÉS NON LOIN, POUR LEUR BIEN

« Au Village, les attitudes et les gestes que les enfants pouvaient avoir entre eux nous ont également poussés très vite à les séparer, ajoute la directrice. En août 2015, Mathieu et Julie sont partis vivre dans une famille d'accueil à proximité, tandis que Vincent et Étienne sont restés dans une maison du Village. » Pour construire un lien fraternel quasi inexistant, les psychologues ont travaillé avec les parents et les enfants sur la généalogie de la famille. « Il existait beaucoup de non-dits autour de leur histoire, souligne la directrice. Par exemple, les enfants ont un demi-frère plus grand, qui est le premier fils de leur mère. Grâce à ce travail, des mots ont été posés. Les parents ont pu expliquer aux enfants que c'est parce que la situation est compliquée à la maison qu'ils sont placés. » Les relations conflictuelles entre les parents et les enfants se sont ainsi apaisées. Le partage de la prise en charge avec une famille d'accueil a également permis à la fratrie de trouver une stabilité et de grandir plus sereinement. « Julie était étouffée par ses frères, pas du tout féminine. Dans sa famille d'accueil, elle a énormément progressé. Même chose pour Mathieu : le père de la famille d'accueil est garagiste et Mathieu a pris du plaisir à travailler de ses mains. Il a envie de se poser pour apprendre un métier. Aujourd'hui, s'il leur reste encore à tous du chemin à parcourir, le lien fraternel est fort », conclut la directrice.

(1) Maison Départementale des Personnes Handicapées.

« Les relations se sont apaisées lorsque les enfants ont compris que ce n'était pas de leur faute s'ils étaient placés. »



LE FIGARO

Noël généreux du Figaro

→ Les Villages d'Enfants d'Amboise et de Pocé-sur-Cisse s'associent pour remercier la générosité des salariés du Figaro qui ont offert, pour la 3^e année consécutive, une centaine de jouets neufs pour chacun des enfants des deux Villages. Un grand MERCI pour eux.

ENQUÊTE DONATEURS

Merci pour vos réponses

En 2016, ACTION ENFANCE a réalisé une enquête de satisfaction auprès de ses fidèles donateurs. Notre souhait est de mieux vous connaître afin de mieux répondre à vos attentes et de rendre notre action encore plus efficace. Focus sur les principaux résultats.

90 %

ACTION ENFANCE apporte une réponse à la maltraitance.

Pour 90 % d'entre vous, ACTION ENFANCE est plébiscitée dans sa capacité à répondre aux problématiques de la maltraitance.

17 %

Vous avez découvert ACTION ENFANCE... Majoritairement

à travers nos canaux classiques (courriers, appels, réseaux sociaux).

Pour 17,3 % d'entre vous, c'est grâce à nos fondateurs Suzanne Masson et l'abbé Bernard Descamps.

61 %

Nous soutenir c'est... Pouvoir nous aider de façon concrète pour 61 %

d'entre vous. Vous êtes également 53 % à vouloir encourager le travail sérieux de la Fondation. Enfin, pour 31 %, vous avez le sentiment de faire un don utile dont vous pouvez voir les résultats.

91 %

lisent notre magazine... Vous êtes 48 % à estimer nos communications intéressantes. Le magazine *Grandir ensemble* demeure particulièrement apprécié : 91 % d'entre vous le lisent parfois ou régulièrement,

75 % le trouvent intéressant, 67 % considèrent les témoignages pertinents et pour 76 % faciles à lire. Le maintien des frères et sœurs ensemble, la vie des Villages et l'après-placement sont les sujets

que vous souhaiteriez voir plus souvent abordés.

CHANSON MON VILLAGE

Une collecte à succès et un concert privé

Rose et Bruno Guglielmi, deux artistes reconnus, ont décidé de s'associer en faveur de la Fondation et d'écrire une chanson intitulée « Mon Village » (*Grandir* décembre 2016)

À deux jours de la fin, la campagne de collecte de fonds organisée sur la plateforme participative Ulule, autour de cette très belle chanson, a été couronnée de succès. 10 620 € de dons de la part d'internautes permettront de compléter le financement de vacances pour les enfants pendant les vacances d'été 2017. Un immense merci pour eux. Rose et Bruno nous ont fait la joie de donner un concert privé au profit de la Fondation, dans un magasin parisien du joaillier Poiray, partenaire d'ACTION ENFANCE. À cette occasion furent conviés les enfants du Village de Villabé qui figurent dans le clip de la chanson « Mon Village ».



Rose et Bruno ont décidé de former un duo pour chanter « Mon Village ».

ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Palmarès des boursiers

Sur les 38 boursiers que la Fondation suivait l'an dernier, la moitié d'entre eux ont terminé leurs études.

Un de nos étudiants n'a pas redemandé de bourse en 2016 car, ayant été reçu à un rang excellent au concours de l'Internat de Médecine, il reçoit aujourd'hui un salaire qui lui permet d'être autonome financièrement. Les boursiers, que nous ne suivons plus en 2017, furent lauréats en matières diverses telles que droit, économie, électronique, physique, chimie, arts, etc., soit :

- 14 masters de niveau 2 ;
- 1 entrée en 6^e année de médecine ;
- 1 entrée en 6^e année de vétérinaire ;
- 2 licences d'histoire-géographie.

Il est remarquable que ces jeunes trouvent relativement facilement un emploi, malgré la conjoncture.

On peut attribuer cette réussite à plusieurs facteurs :

- leurs capacités de recherche d'emploi auprès d'employeurs qui les connaissent déjà au travers de stages ;
- la précarité de leur situation (aucun soutien familial) qui leur rend la vie plus dure mais les encourage aussi à réussir ;
- leur ténacité devant les difficultés rencontrées qui les aide plus tard à surmonter les épreuves et à mieux gérer leurs débuts dans la vie active.

Tous reconnaissent qu'ils doivent beaucoup à la Fondation ACTION ENFANCE.



Envie de transmettre

À l'heure de décider de la transmission de son patrimoine, de nombreuses questions se posent. C'est bien naturel et nous sommes là pour y répondre. N'hésitez pas à me contacter afin que nous en échangions.

Comment m'assurer que mes dispositions seront bien respectées ?

Dans le cas où vous avez rédigé un testament olographe (manuscrit), vous pouvez demander à votre notaire de le conserver et de l'enregistrer au Fichier central des dispositions de dernières volontés. Ce fichier centralise les informations relatives à l'existence et au lieu de ce dépôt de votre testament. Le notaire chargé de votre succession interrogera cet organisme. Vos héritiers seront informés de son existence et vos dernières dispositions strictement respectées.

Je souhaite modifier mon testament actuel pour y inclure un legs à la Fondation ACTION ENFANCE. Comment m'y prendre ?

Il est préférable, si vous souhaitez modifier votre testament, de le réécrire en entier ou de rédiger un additif appelé codicille plutôt que de le raturer ou de le surcharger. Cependant, renvois, ratures, surcharges, interlignes sont admis dès lors qu'ils sont datés et signés de façon séparée. Dans l'hypothèse où vous rédigeriez plusieurs testaments, ce n'est pas forcément le dernier en date qui est valable. Tous peuvent être valables dès lors qu'ils ne sont pas contradictoires.

J'éprouve beaucoup de difficultés à écrire du fait de ma mauvaise vue. Quelle forme de testament me conseillez-vous ?

En ce cas, nous vous conseillons le testament authentique, rédigé par un notaire. En effet, le testament olographe doit être entièrement écrit de votre main.

VOUS AVEZ BESOIN D'UN CONSEIL SUR LES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

N'hésitez pas à me contacter

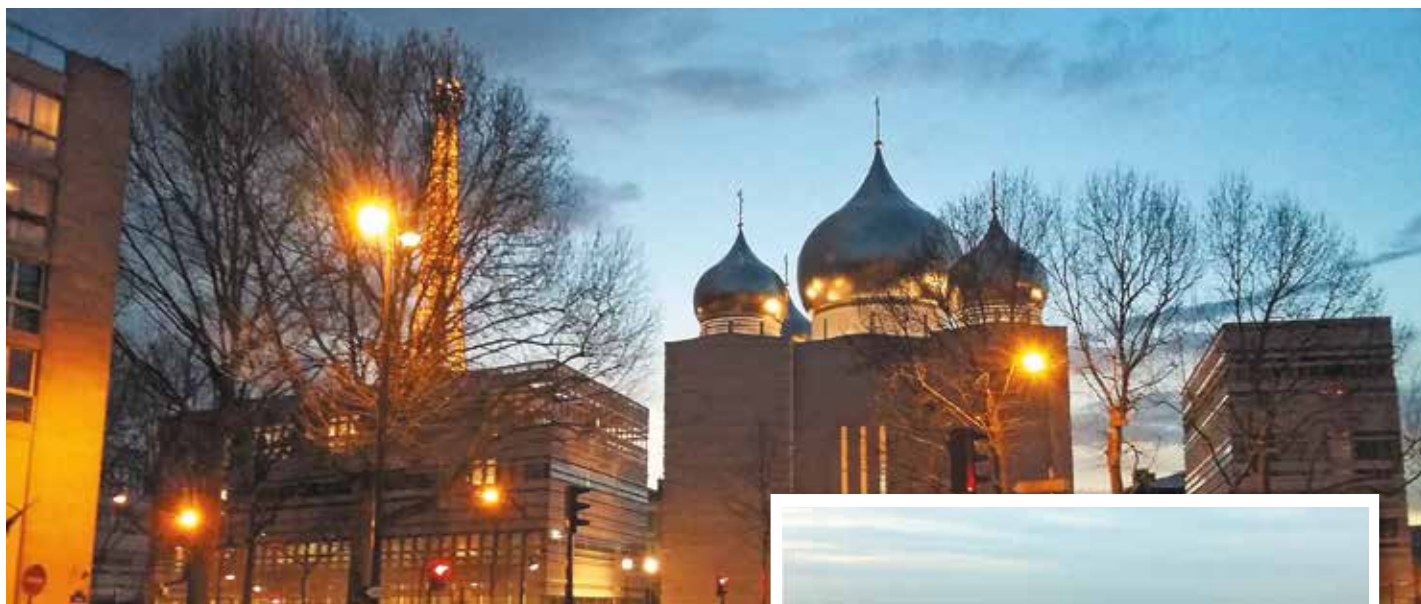
- Par courrier : ACTION ENFANCE - Véronique Imbault, 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
- Par téléphone : 01 53 89 12 44
- Par mail : veronique.imbault@actionenfance.org

Demandez notre brochure « Donations, legs, assurances-vie » et notre lettre d'information « Merci ».



Véronique Imbault,

Diplômée notaire, responsable des donations, legs et assurances-vie.



RELAIS JEUNES TOURAINE (37)

Des activités pour être ensemble

➔ Pour favoriser le “vivre ensemble”, le Relais Jeunes Touraine propose de nombreuses activités aux jeunes.

La mer, pour se ressourcer

Les 10 et 11 décembre, c'était au tour de huit jeunes du SAE (Service d'Accompagnement Éducatif) de prendre la route de La Rochelle. Accompagnés de leurs éducateurs, ils ont passé un week-end régénérant. Restaurant, balade en bord de mer et café sur le vieux port, autant de plaisirs simples qui ont permis aux jeunes de rompre avec leur quotidien et de découvrir pour certains la côte Atlantique pour la toute première fois.

Paris lumière

Le lundi 19 décembre, les jeunes du Foyer d'Adolescents du Relais Jeunes Touraine ont quant à eux pris la route, direction Paris. Au programme : des dizaines de photos place du Trocadéro, des centaines de marches pour monter la tour Eiffel.

Les jeunes ont traversé le marché de Noël du Champ de Mars, enivrés par les parfums et les objets présentés sur les étalages des chalets.

Ils ont particulièrement apprécié de pouvoir observer la ville du haut de la tour Eiffel et de se faufiler au milieu des passants pour découvrir les Champs-Élysées. Ils se sont émerveillés devant les décorations de Noël de la plus belle avenue du monde et celles des grands magasins, ainsi qu'en découvrant le métro sans conducteur. Pour une majorité d'entre eux, cette journée fut une première rencontre avec la ville Lumière. Une chose est sûre, ils ont adoré et n'ont qu'une envie : y retourner.

GUILLAUME MARIN, ÉDUCATEUR DU RJT ET LÉO FONTENEAU,
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ EN FORMATION

ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte
Vice-présidente : Catherine Boiteux-Pelletier
Secrétaire : Anne Floquet
Trésorier : Bruno de Charentenay

ADMINISTRATEURS

Claire Carbonaro-Martin, Bruno Giraud, Aude Guillemain,
Béatrice Kressmann, Jean-Xavier Lalo, Michel Marchais,
Bernard Pottier, Bruno Rime

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Claire Trouvé

COMITÉ D'HONNEUR

Claude Bébéar
François Cailleteau
Mireille Chalvon
Gérard de Chaunac-Lanzac
Jean-Pierre Lemerle
Catherine Paley-Vincent

Suzanne Masson :

*fondatrice d'ACTION ENFANCE-
Fondation Mouvement pour les Villages d'Enfants*
Bernard Descamps :
cofondateur

28, rue de Lisbonne – 75008 Paris
Tél. : 01 53 89 12 34 – Fax : 01 53 89 12 35
CCP 17115-61 Y Paris – www.actionenfance.org



ACTION ENFANCE est membre du Comité de la Charte du don en confiance : www.comitecharte.org

SOISSONS (02)

Un loto riche en lots

Trois jeunes motivés et un éducateur ont décidé d'organiser fin novembre dernier un grand loto qui rassemble enfants et adultes du Village.

La démarche éducative derrière ce projet était d'inciter les jeunes à dénicher suffisamment de lots auprès des enseignes locales. Un pari hardi amplement gagné car ce sont des places de spectacles, des trottinettes tout-terrain, un ordinateur portable et bien d'autres lots qui furent mis en jeu lors de cette journée loterie. Pour la plus grande joie de tous, la journée se déroula dans la bonne humeur et les lots furent distribués de manière égale entre les maisons.

FLORENT GAGNARD – ÉDUCATEUR FAMILIAL

AMILLY (45)

Les Ateliers Léon

Les 14 décembre et 11 janvier derniers, une quinzaine d'enfants du Village d'Amilly accompagnés de deux éducateurs ont été conviés par toute l'équipe du restaurant Léon de Bruxelles d'Olivet dans le Loiret.

Objectif : la découverte des coulisses du célèbre spécialiste des moules-frites. Les enfants étaient venus armés de questions concernant le métier, l'approvisionnement, le service en salle. Des chambres froides à la préparation des plats, ils ont suivi le traitement des moules jusqu'à l'assiette

pour une dégustation très appréciée. Cette journée instructive s'est conclue autour d'un goûter de gaufres lors duquel chaque enfant s'est vu remettre un petit cadeau. Soucieux de rendre l'invitation, ils ont convié l'ensemble de l'équipe du restaurant à leur fête de Village d'été ainsi qu'à un déjeuner réalisé par l'atelier cuisine du Village.

Léon de Bruxelles, partenaire de la Fondation

depuis 9 ans, organise chaque année une collecte au profit de la Fondation. 26 000 € récoltés fin 2016 par le restaurateur et la participation de ses prestataires permettront de rénover quatre cuisines des Villages de Ballancourt et de Soissons. Par ailleurs, plusieurs jeunes de la Fondation réalisent des stages au sein de sa chaîne de restaurants. En février, un jeune garçon d'Amilly a effectué un stage au Léon de Bruxelles d'Olivet.



AMBOISE (37)

Noël féérique

Les éducateurs familiaux et la direction du Village d'Enfants d'Amboise ont organisé une fête mirifique pour les jeunes qui n'ont pas eu le plaisir de fêter Noël dans leur famille. « Nous sommes là dans le cadre de la Protection de l'Enfance, mais nous nous devons de favoriser des moments de plaisirs, de partage de joie et de bonheur, notamment à l'époque des fêtes de fin d'année », souligne Fabienne Chapelot, éducatrice familiale.

Les festivités ont commencé le 24 décembre à 18 heures avec un apéritif. À 19 h 30, une surprise attendait les enfants à l'extérieur : main dans la main, formant une chaîne humaine, ils ont assisté émerveillés à un feu d'artifice tiré par un éducateur du Village. Ils ont fait des vœux qui ont rejoint le ciel en musique grâce à des dizaines de lanternes volantes en partance vers un pays imaginaire où tous les rêves se réalisent. « Spontanément, les enfants se sont réunis par fratrie et ont formé leurs vœux ensemble, remarque Fabienne. Une réelle complicité entre frères et sœurs était présente à ce moment-là ! »

Une parenthèse enchantée

Le réveillon s'est déroulé dans les maisons où les jeunes ont été regroupés par fratrie. Ensuite les plus petits sont allés s'endormir en pensant au père Noël pendant que les plus grands dansaient et jouaient.

Le 25 au matin, le réveil fut marqué par les voix des petits qui découvraient tous les présents apportés la nuit. Les enfants se sont ensuite retrouvés dans la grande maison pour le déjeuner de Noël à partager dans la convivialité. L'après-midi s'est poursuivie avec un quiz musical, un goûter puis une boum. La journée s'est terminée par une « soirée pyjama » assortie d'un buffet de sandwiches et d'une projection de courts-métrages sur le thème de Noël.

Pour les jeunes confiés au Village, Noël est une période particulière. Le travail des éducateurs familiaux prend ici tout son sens. Ce week-end a comblé de joie les enfants. C'est une jeune fille peu expressive et mal dans sa peau, ayant fait une fugue quelques jours avant Noël, qui résume le mieux l'esprit de fête lors de l'envol des lanternes : « C'est super ! C'est beau, j'adore ! ».

BAR-LE-DUC (51)

Le Noël de l'Élysée

Mercredi 14 décembre 2016, six enfants et deux éducateurs familiaux du Village de Bar-le-Duc ont pu assister au grand Noël organisé comme chaque année par l'Élysée qui ouvre une participation limitée à des associations humanitaires. Au programme, les enfants ont pu assister à un très beau spectacle de clowns et d'acrobates suivi d'un goûter élyséen lors duquel chaque enfant s'est vu



remettre un cadeau et un minisapin. Les enfants ont été émerveillés par des sapins de Noël qui touchaient le plafond. Ils ont également beaucoup apprécié l'atelier maquillage, les ballons en tout genre, le Père Noël bien sûr et le Président de la République qui les salua en personne malgré un emploi du temps

très dense. Les enfants sont repartis les bras chargés de cadeaux et les yeux emplis d'étoiles. Ils avaient, le matin même, arpenté Paris illuminé jusqu'à la tour Eiffel. Une journée enchanteresse qui marquera longtemps le cœur des enfants.

Projet Handi'chiens

À l'initiative de ce projet, Alexandre Gilles, éducateur familial au Village d'Enfants de Bar-le-Duc.

Sa proposition : accueillir et élever à son domicile personnel un chiot destiné aux personnes handicapées moteur de l'association Handi'chiens et faire profiter les enfants du Village de cette expérience lorsqu'il l'accompagnera au Village d'Enfants. Mars, le petit golden retriever couleur fauve, est arrivé au Village le 3 janvier dernier et suivra Alexandre tout au long de ses journées de travail auprès des enfants du Village. Il l'accompagnera sur son temps de travail jusqu'en juin 2018 et sera offert en



qualité de chien d'assistance à une personne à mobilité réduite pour laquelle il aura appris à ouvrir des portes, éteindre des lumières, donner le porte-monnaie, porter des objets, aider au déshabillage... Pour les enfants, la vertu pédagogique de ce projet consiste à participer à une mission d'entraide et à approfondir leur connaissance du monde du handicap. *Grandir* reviendra prochainement sur l'évolution de ce projet sympathique.



VILLABÉ (91)

Le piano à queue du Village

Financé grâce à vos dons

Suite à une proposition d'une donatrice, le Village d'Enfants de Villabé dispose depuis le printemps dernier d'un magnifique piano à queue laqué noir qui a trouvé naturellement sa place dans la grande salle d'activité du Village. L'arrivée de ce

piano permet de dispenser des cours de musique aux enfants et a même servi à la chanteuse Rose lors de l'enregistrement de son clip avec les enfants du Village. Il fait également l'objet d'échanges riches avec la mairie et le conservatoire de Villabé qui peuvent être amenés à l'emprunter pour diverses festivités.

Au Village de Villabé, la musique a toute sa place. Le Village compte trente enfants pratiquant le chant, cinq ou six inscrits à des cours de piano, trois pratiquant la guitare et même un joueur d'accordéon. De quoi former un bel orchestre.

Une allée neuve

Financé grâce à vos dons

Depuis un moment, il fallait les faire. Les travaux de Villabé ont permis, grâce à la générosité des donateurs,

de rénover l'allée principale du Village sur laquelle s'étaient formés, en raison de sa fréquentation, de nombreux nids-de-poule qui pouvaient devenir dangereux pour les enfants qui y circulent allègrement à bicyclette et en trottinette. Villabé dispose à présent d'une allée propre ainsi que d'un portail remis à neuf dont le moteur grippé avait souffert du froid.



INVESTISSEZ VOTRE ISF DANS LES VILLAGES D'ENFANTS

DEVENEZ ACTEURS
DU PROJET
DE LA FONDATION,
AU SERVICE
DES ENFANTS
EN DÉTRESSE

Pour réduire votre Impôt de Solidarité sur la Fortune et lui donner du sens,
envoyez votre don par chèque à l'ordre de : Fondation ACTION ENFANCE, à l'adresse suivante :
Fondation ACTION ENFANCE - Service Donateurs, 28, rue de Lisbonne, 75008 PARIS.

Sur notre site internet : www.donner.actionenfance.org

**Vous bénéficiez d'une déduction de 75 % du montant
de vos dons dans la limite de 50 000 € de déduction fiscale.**

Faire un don ISF pour ACTION ENFANCE,
au-delà de la déduction fiscale, c'est s'investir
dans un projet philanthropique essentiel et devenir
acteur de la Protection de l'Enfance en France.



www.actionenfance.org